

Par dépôt électronique¹ seulement

Le 23 août 2022

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec - Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour les années 2021 et 2022
Décision D-2022-097 - Frais
Votre dossier : R-4167-2021 - Volet 1
Notre dossier : R062157 YF

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité confirme le paiement des frais de participation dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2022-097 rendue par la Régie de l'énergie le 3 août 2022.

Intervenants	Frais octroyés
AHQ-ARQ	69 442,60 \$
AQCIE-CIFQ	288 014,58 \$
FCEI	33 767,52 \$
OC	102 291,36 \$
RTIEÉ	40 000,00 \$

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

c.c. intervenants (par courriel seulement)

¹ Aucune copie papier ne sera transmise.